



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-065

**Stratégie mobilité : mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat de vélos classiques et de vélos à assistance électrique (VAE)
(Transition écologique)**

8.7

Rapporteur : Nelson FONSECA

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	36
Nombre de pouvoirs	3
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Silvia COUSIN donne procuration à Caroline VABRE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ.

La Ville de Dreux mène une politique volontariste en faveur de l'usage du vélo, ciblée sur l'objectif de favoriser le report modal de la voiture vers les modes de déplacement actifs. Pour cela, la municipalité concourt notamment au développement des aménagements cyclables, du stationnement vélo et d'un projet de vélo-école sur le territoire drouais.

Par ailleurs, par la délibération n°DEL2022-053 du 08 avril 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux prenait acte du Bilan Mobilité et approuvait les orientations de la stratégie mobilité. La fiche-action N°1 du volet « Services » de cette stratégie mobilité proposait ainsi d'instaurer une aide financière pour l'achat de vélo classique et de vélo à assistance électrique (VAE). En effet, le prix moyen d'achat d'un VAE mais également d'un vélo classique peut représenter un frein à l'acquisition de vélo.

Cette aide vient compléter le Bonus Vélo en cours proposé par l'Etat, qui attribue une prime à l'achat de VAE pour les seuls ménages dont le revenu fiscal par part est inférieur à 13 489 €, et une prime à l'achat de vélos classiques pour les ménages dont le revenu fiscal par part est inférieur à 6 300 €.

Aussi, afin de permettre à un plus grand nombre d'habitants d'accéder à ce mode de déplacement, il est proposé de mettre en place une prime à l'achat pour l'acquisition de vélos classiques et de VAE.

Montant et condition d'attribution – Phase 1 Année 2023

La prime portera sur l'acquisition de tous types de vélo respectant les normes en vigueur : vélo classique adulte, enfant, vélo pliant, vélo adapté, VAE, VAE cargo, VAE adapté et VAE pliant.

La prime sera destinée aux habitants majeurs de la Ville de Dreux, avec un maximum de deux primes par ménage.

Montant de la prime :

- 25 % du prix d'achat
- Limité à 400 € pour un VAE ou un vélo-cargo électrique
- Limité à 150 € pour un vélo standard
- Limité à 600 € pour un vélo bi ou tri porteur

La prime sera déduite directement lors de l'achat chez un vendeur de cycle partenaire du territoire drouais, après réception du dossier de demande complet par la municipalité. Le bénéficiaire s'engage à ne pas revendre le vélo pendant une durée de 3 ans. Cette prime est cumulable avec le bonus écologique de l'Etat, le cumul des aides ne pouvant toutefois pas dépasser le prix du vélo TTC.

Pour bénéficier de la prime, l'achat devra être réalisé auprès d'un vendeur de cycle drouais partenaire de l'opération, au nombre de trois aujourd'hui. Ce partenariat prévoit notamment un engagement des vendeurs à :

- Proposer à la vente des vélos conformes aux normes en vigueur
- Proposer un service après-vente en magasin couvrant l'ensemble des prestations d'entretien des organes mécaniques ou électriques du vélo.

Budget alloué au dispositif

Il est proposé d'allouer un budget de 50 000 €, soit environ 200 à 300 primes.

Les primes seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers complets, jusqu'à épuisement des crédits alloués à l'opération.

Un bilan sera réalisé suite à la consommation de ce budget afin d'évaluer la pertinence du dispositif et son éventuelle reconduction pour lancer une phase 2.

Démarrage prévisionnel du dispositif : mai 2023

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins deux abstentions de la commission Transition écologique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Nelson FONSECA,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la Majorité moins 4 voix contre : Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY,

- Adopte la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à l'achat de vélo dans le cadre de la stratégie mobilité de la Ville de Dreux
- Approuve les termes de la convention type de mise en œuvre de l'aide à l'achat à passer entre la Ville de Dreux et le vendeur de cycle partenaire figurant en annexe
- Approuve les termes du règlement de l'opération figurant en annexe de la convention
- Autorise Monsieur le Maire de Dreux ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 13/04/2023

**Le Maire,**
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET